

Je tiens à préciser que la situation dans les autres pays, plus particulièrement celle qui existe aux États-Unis, nous est connue, puisque de nombreuses études traitant de cette question ont été publiées. Ne citons que le rapport de la Commission d'enquête sur l'industrie pharmaceutique préparé par le professeur Eastman qui, à plusieurs occasions, établit une comparaison entre le Canada et divers autres pays. De plus, notre système de soins de santé et les mesures législatives qui s'y rapportent sont très différents de ceux des autres pays. Nos experts canadiens sont les mieux placés pour discuter de ces questions.

Je trouve cela particulièrement étonnant de la part des députés de l'Opposition de se plaindre de n'avoir pu entendre des représentants des intérêts américains, eux qui, depuis le dépôt du projet de loi, nous accusent d'avoir plié à des pressions en provenance de ce pays. Monsieur le Président, une fois de plus je tiens à réitérer le fait qu'il est nécessaire que ce dossier, qui touche les Canadiens seulement, doive résulter en un consensus entre Canadiens.

• (1810)

[Traduction]

HARBOURFRONT—LE MORATOIRE SUR LES PROJETS DE CONSTRUCTION D'IMMEUBLES SUR LES QUAIS

M. Alan Redway (York-Est): Monsieur le Président, avez-vous déjà eu l'occasion de visiter Harbourfront, à Toronto? Je ne veux pas parler des quais, mais bien de Harbourfront.

Comme vous le savez sans doute, monsieur le Président, Harbourfront, à Toronto, est situé en bordure du lac. Il couvre une superficie d'une centaine d'acres et s'étend de la rue York, à l'est, jusqu'à Stadium Road, à l'ouest. C'est la propriété du gouvernement fédéral, notre propriété. Ce sont des terres fédérales au coeur même de Toronto, en plein dans le port. Comme le nom l'indique, c'est un propriété sur l'eau, et un magnifique endroit. C'est même un endroit magique.

Je peux voir à votre regard que vous me taquiniez monsieur le Président: vous connaissez l'endroit et vous pensez aussi qu'il est merveilleux.

Un certain nombre de membres du caucus conservateur du grand Toronto et moi-même avons eu l'occasion de parcourir le Harbourfront jeudi dernier. Nous avons été frappés par ce que nous avons vu. Il y a là des terrains de jeux, des programmes d'artisanat, des camps de jour, des galeries, des théâtres, des restaurants en plein air, des boutiques, des locations de bateaux, un marché d'antiquités et des promenades en gondole.

Avez-vous déjà été en gondole, monsieur le Président? Peut-être, si vous avez été à Venise, mais certainement jamais au Canada. Vous pourriez faire un tour en gondole, si vous alliez au Harbourfront.

Chaque année il y a là plus de 4 000 programmes culturels différents. Je vois que le secrétaire parlementaire est lui aussi impressionné. Le Harbourfront a tout ce qu'on peut souhaiter.

L'ajournement

Il y a de la construction domiciliaire. Lors de notre visite nous avons parlé avec des habitants de l'endroit.

Il y a toutes sortes de constructions. Il y a d'anciens entrepôts qui ont été transformés en boutiques de détail ou en théâtres. Il y a de nouveaux et d'anciens immeubles à bureaux, des appartements coopératifs ou en copropriété, des hôtels et nombre d'immeubles publics ou privés. C'est tout cela qui place le Harbourfront au centre de bien des controverses dans ma ville de Toronto.

C'est ce qui a incité la ville de Toronto à arrêter tout développement du Harbourfront au printemps de cette année et à demander un examen de la situation. C'est la même controverse qui a amené notre gouvernement à imposer son propre moratoire et à procéder lui aussi à un examen.

Lorsque ces moratoires sont entrés en vigueur la construction de six immeubles avait déjà été approuvée. Certains ont dit de ces immeubles qu'ils étaient dans le circuit. La construction est sur le point de démarrer.

Parmi ces édifices, il y a un immeuble coopératif au 633 Lakeshore Boulevard West, le condominium Konvey au 650 Lakeshore Boulevard West, le condominium Konvey au 11 Stadium Road, le condominium Rampart au 441 Queen's Quay West, le condominium Huang and Danczkay au 385 Queen's Quay West et l'édifice de jonction Huang and Danczkay au 350 Queen's Quay West. Tous ces projets ont été approuvés; on est prêt à entamer la construction de ces édifices, mais ceux-ci sont bloqués par le moratoire.

La ville de Toronto a terminé dernièrement son étude sur l'aménagement du secteur, et il a fait des constatations intéressantes. En fait, l'urbaniste de la ville a dit que celle-ci ne devrait autoriser la construction de ces édifices que si le gouvernement fédéral cédait 40 des 100 acres pour le parc. Il devrait par ailleurs accepter de réduire le zonage pour empêcher que cela ne se reproduise. Le commissaire aux parcs et aux loisirs de la ville n'est pas d'accord avec son collègue par contre; d'après lui, il faudrait empêcher purement et simplement la réalisation des projets prévus au 441 et 385 Queen's Quay West parce qu'ils se situent entre le côté sud de Queen's Quay West et le bord des quais. Ces édifices boucheraient la vue qu'ont les habitants de Toronto sur les quais. L'avocat de la ville trouve qu'une telle décision coûtera des dizaines de millions de dollars non seulement à la ville mais aussi au gouvernement fédéral.

• (1815)

Hier soir, le conseil municipal de Toronto a examiné tous ces avis, et il a pris une décision. Il a dit que les six édifices situés dans le couloir devraient tous être construits, qu'ils obstruent la vue ou non. Il a dit par contre qu'il faudrait céder 6,5 acres de parcs à la ville et que les normes de densité seraient resserrées. Voilà toutes les décisions prises hier soir.